



L'ADEP PROPOSE...

Retour sur la conférence de Yann Leroux du mois d'octobre :

Le DVD « Démon et merveilles de l'Internet » sera bientôt disponible au prix de 5 € (3 € pour les adhérents de l'ADEP).



Pour commander votre DVD, établir un chèque à l'ordre de l'Adep, ajouter votre nom et votre téléphone sur un papier, et glisser le tout dans la boîte aux lettres de l'Adep, au 81 faubourg Saint Bernard, 74800 La Roche-Sur-Foron (vers le magasin de vin). Merci.

...ET TOUJOURS NOTRE FIL ROUGE :

*L'enseignant de votre enfant
est absent et non remplacé ?
Faites connaître
votre mécontentement
aux services en charge
des remplacements à Annecy
au 04.50.88.41.60
(les appels ont un réel impact
sur le remplacement
de votre enseignant)...*

A VOS AGENDAS ! Mardi 25 janvier 2011 :

Conférence-débat avec Dominique GLASMAN, enseignant et sociologue à l'Université de Savoie : « Soutien scolaire et cours privés : causes et enjeux de leur succès », à la salle d'animation du Collège des Allobroges, 20h30.

Sur notre site Internet, www.adeppr.org, vous pourrez retrouver toutes ces informations en détail, nous contacter, adhérer.

Une permanence de l'ADEP se tient également tous les premiers mardis de chaque mois à la K'fête de la MJC de La Roche-sur-Foron.

Rencontrons-nous !

LES ÉVALUATIONS :

« ÉVALUER, OUI, DÉVALUER, NON »

Il y a toujours eu des évaluations.

Celles proposées depuis 2008 en CE1 et CM2 sont cependant différentes. Pourquoi ?

Des évaluations démotivantes

- Les élèves de CM2 sont évalués en janvier sur la totalité du programme de l'année, d'où un sentiment dévalorisant et une perte de confiance. De plus, le fait qu'ils soient chronométrés ne prend pas en compte certaines difficultés et peut même en provoquer (enfants un peu plus lents pour toutes sortes de raisons, stress face au temps, etc.).

☛ *Les enfants se sentent « nuls »*

- Des résultats vidés de leur sens : jusqu'alors, les résultats des évaluations permettaient de mesurer les progrès et d'identifier les difficultés de chacun.

Le mode de correction place certains élèves pourtant artificiellement en situation d'échec. Même si le système s'est amélioré, cela reste du tout ou rien.

La cotation est :

0 = non réponse

A = absent (On peut à présent distinguer l'absent de celui qui n'a pas répondu).

9 = item non réussi

1 = item réussi.

Ex : Dans un exercice avec dix questions, l'enfant obtient 9, (non réussi), qu'il ait une ou neuf bonnes réponses sur les dix nécessaires !

☛ *Pourquoi faire des efforts ?*

Des évaluations incomplètes

- Ces évaluations se cantonnent aux seuls apprentissages du français et des maths. Que fait-on de la transversalité et de la créativité ?
- On ne cherche pas à savoir si les élèves comprennent quelque chose mais s'ils savent appliquer mécaniquement des consignes ou des techniques. Que fait-on du sens critique et de l'expression ?

Des évaluations contre-productives

- Ce sont ces résultats qui serviront à classer les écoles et à les mettre en concurrence selon des critères faussés qui ne permettront pas d'améliorer le niveau.

- Ce sont ces résultats sans nuances, par conséquent fatalement bas, qui donneront à l'opinion l'occasion de penser que l'école publique propose un enseignement de mauvaise qualité (cela fait donc le jeu des lobbies privés de tout poil, tels que le soutien scolaire à domicile ou les établissements privés...).

- C'est aussi sur la base de ces résultats que sont définis en partie les « projets d'école », lesquels vont donc s'orienter vers des aspects de plus en plus quantitatifs.

☛ *Attention à la confusion entre « bilan » et « diagnostic » !*

À QUI SERVIRONT CES RÉSULTATS ?

Pas aux élèves, pas aux enseignants, pas aux parents...

LE DÉBAT SUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE DEUX ANS, VOIRE SUR CEUX DE TROIS ANS, VA SE TERMINER FAUTE DE COMBATTANTS !

Il ne s'agit en effet plus de savoir si les maternelles vont ou non accueillir cette tranche d'âge : suppression de postes, déclarations ministérielles se succèdent et vont entériner l'abandon de cette scolarisation.

En parallèle, les entreprises privées s'installent, à grand renfort de marketing. Souvent cotées en bourse, elles démarchent les mairies et autres collectivités locales, proposant des « kits » vite-fait/bien-fait, à l'économie... Il faut dire qu'elles peuvent « surfer » sur des textes réglementaires qui ont vidé l'accueil de la petite enfance de toute substance pédagogique et de la majeure partie des garde-fous. Qualifications réduites au minimum, taux d'encadrement extensibles... Que va-t-on faire de nos tout-petits ?

À la Roche-sur-Foron, nous avons la chance de bénéficier de structures, certes insuffisantes en termes de places, mais de qualité. Il faudra sans doute veiller à ce qu'elles soient conservées.

En détail, que se passe-t-il ?

En détail, que se passe-t-il ?

En France, le gouvernement parle de 200 000 offres d'accueil diversifiées pour le jeune enfant d'ici à 2012. Mais dans quelles conditions ?

- des professionnels moins qualifiés
- une extension des capacités maximales d'accueil
- un coût plus élevé pour les familles
- l'absence de véritable choix

Sur le terrain, ça se passe comment ?

• Regroupement d'assistantes maternelles sans aucune règle collective de fonctionnement et extension de l'agrément individuel.

• Création expérimentale de jardins d'éveil, avec des taux d'encadrement bien inférieurs, qui n'ont rien à voir avec l'école maternelle puisque vidés de tout programme éducatif et pédagogique (l'aide apportée aux familles concerne toujours les enfants de moins de 3 ans).

• Suppressions massives de postes d'enseignants, perte de 8000 places en école maternelle et effectifs de classes non limités.

• Création de 15000 places dans des crèches sous gestion. Ce nouveau type de crèches fait l'objet d'un véritable lobbying car il s'agit d'un marché très porteur. Particularité de ces crèches : des capacités d'accueil excédentaires et une préférence donnée aux titulaires de CAP et de BEP Petite enfance ayant trois ans d'expérience au détriment des professionnels diplômés d'État.

Quel avenir ? Une atteinte à la qualité d'accueil des enfants

Pourquoi ? Parce que ne sont pas prises en compte ce que de nombreuses études réalisées en France et à l'étranger décrivent comme conditions nécessaires pour un accueil de qualité : niveaux de qualification professionnelle reconnus, taux d'encadrement réduits, taille restreinte des groupes d'enfants, ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques qui favorisent une prise en compte de l'enfant et de sa famille dans une relation individualisée.

Dans les prochains numéros, nous aborderons :

- la formation des enseignants ;
- le RASED ;
- la carte scolaire ;

Nous vous dirons aussi quelques mots en avant première sur la fête de l'ADEP et de l'école publique organisée le 16 avril 2011



À LIRE SI VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS

